



Draguignan

magazine



*La sécurité
au quotidien*



Ville de Draguignan



SÉCURITÉ

Sécurité avant tout

4 à 11

ANIMATIONS ESTIVALES

Ça va bouger cet été

12 à 14

SOCIAL

L'entraide au quotidien

16

TRAVAUX

17

ACTUS

18

SPORT

21



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

En route pour le budget participatif 2025

22

COMMERCE

23

EXPRESSION POLITIQUE

24

PRATIQUE

26



C'est l'été. C'est la belle saison des animations qui ponctuent la vie de la cité sous le signe de la convivialité. C'est bon comme une brise d'air frais au soir d'une journée ensoleillée. Un vent de liberté qui souffle dans des rues piétonnes rénovées avec l'appui du Conseil départemental. C'est bon pour le rayonnement de notre cité comme l'attractivité du centre-ville.

En matière de santé, je veux souligner avec satisfaction la mise en service d'une deuxième IRM au Centre hospitalier de la Dracénie qui témoigne du travail de fond fait en matière d'accès aux soins sur notre territoire avec l'appui de l'ARS Paca et de la Région Sud. Un sujet qui est ma principale préoccupation en tant qu'ancien professionnel de santé, de président du Conseil de surveillance de l'hôpital mais aussi de président du Conseil territorial de santé du Var et membre de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie.

La sécurité du quotidien est l'objet du dossier de ce magazine. En matière de sécurité publique, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation a réuni en mai les acteurs intervenant sur la commune. J'ai signé avec M^{me} la Rectrice une convention de lutte contre le harcèlement scolaire tandis qu'en juin ont été inaugurées les bornes d'appel d'urgence installées aux abords des lycées avec l'aide de la Région.

Dans le domaine de la sécurité civile, le début de la construction de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers illustre l'adaptation de la ville aux épisodes météorologiques extrêmes. Une volonté partagée avec le Conseil départemental, le Conseil d'administration du SDIS 83 et Dracénie Provence Verdon agglomération qui ont permis à cette réalisation de voir le jour sur un terrain mis à disposition par la ville.

“ La nouvelle caserne des sapeurs-pompiers illustre l'adaptation de la ville aux épisodes météorologiques extrême ”

Avec les travaux d'aménagement de la Nartuby menés par le Syndicat mixte de l'Argens et la création de nouveaux bassins dédiés aux eaux pluviales, l'action publique s'efforce de réduire notre vulnérabilité aux inondations dont les conséquences dramatiques sont inscrites à jamais dans nos mémoires. Je n'oublierai jamais la terrible nuit du 15 juin 2010 ainsi que l'effroyable bilan humain et les lourdes pertes matérielles de cette catastrophe.

La protection des populations est un principe d'action pour réussir l'aménagement urbain avec un souci de prévention qui doit être partagé par tous. C'est pourquoi, la saison estivale doit aussi nous inciter à la vigilance car c'est celle de la sécheresse et du surgissement soudain de risques comme les feux de forêt.

Pour conclure en évoquant la souveraineté énergétique, la ville vient de mettre en service des panneaux photovoltaïques qui lui permettent de produire de l'électricité qui est consommée dans les bâtiments communaux. Une opération d'adaptation environnementale subventionnée par l'État au titre du Fonds vert. Et en plus ça réduit la facture d'électricité communale !

Je vous souhaite un bel été.

Richard Strambio

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur



Sécurité avant tout

Sécurité publique et civile, la commune est sur tous les fronts. Un travail partenarial de tous les instants entre les forces de sécurité intérieure et de la Ville.



Une présence dissuasive pour une sécurité renforcée

La délinquance de proximité se définit comme celle qui touche directement les citoyens au quotidien et qui se voit sur la voie publique, contribuant pour une grande part au sentiment d'insécurité. Renforcer la présence des forces de l'ordre sur la voie publique est le moyen le plus efficace pour lutter contre cette délinquance. Pari gagnant, la délinquance générale a connu une baisse significative en 2024.



Pour la première fois depuis 2021, la délinquance générale est en baisse de 1,5% sur l'ensemble du Var, avec plus de 1000 faits en moins en 2024 par rapport à 2023 sur un total de 70000 faits.

À Draguignan, la délinquance est en baisse de 5,2%. Dans le département, le taux d'élucidation est maintenu au-dessus des 41 %, confortant son augmentation de 10 % l'an passé. Cela démontre la forte mobilisation des forces de sécurité intérieure et des techniques d'investigation efficaces qui s'adaptent aux nouvelles formes de la délinquance.

Exemples de baisses de la délinquance générale dans le Var :

- 3% à Toulon ;
- 2,8% à La Seyne-sur-Mer ;
- 5,5% à Hyères ;
- 5,2% à Draguignan.

Si un sentiment d'insécurité est souvent évoqué, il convient de rappeler que Draguignan reste bien en deçà des statistiques de délinquance des villes de même taille. L'un des points de vigilance prioritaire porte sur les cambriolages. Le réseau de Voisins vigilants et solidaires et l'équipement des concitoyens en moyens de détection lumineuse ou de caméras, conjugués à l'accroissement du nombre de patrouilles dans les secteurs les plus sensibles, participent efficacement à la lutte contre ce fléau.

“ Une délinquance à la baisse ”



La coordination des polices

Draguignan compte parmi les 105 signataires de conventions de coordination entre Polices nationale et municipale dans le Var. Ce partenariat permet de fixer les missions de chacun et d'optimiser l'emploi des forces, tant sur les missions que sur les lieux d'intervention.

Les forces de Police municipale sont régulièrement associées à la sécurisation d'événements de grande ampleur, comme cela a été le cas lors de la commémoration du 80^e anniversaire de la Libération de Provence. En leur qualité d'agents de Police judiciaire adjoints, les policiers municipaux sont également associés au quotidien lors de contrôles routiers, d'établissements ou bien encore aux abords de cibles jugées sensibles (festivités diverses, plan anti hold-up, Vigipirate, établissements scolaires et communaux, etc.).

Les policiers municipaux sont armés. Retenant les enseignements des attentats, la municipalité estime cette mesure nécessaire pour leur sécurité d'abord, car ils peuvent être des cibles, ensuite car ils ont aussi une capacité de primo-intervenants en cas de problème majeur.

En parallèle, plusieurs projets visant à renforcer la coordination entre les forces de sécurité intérieure et les villes ont été consolidés en 2024, prévoyant notamment des engagements réciproques entre l'État et les communes signataires :

- renforcement des instances partenariales telles que le Groupe de partenariat opérationnel, le Conseil local de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation ou encore la convention bailleurs-justice pour lutter contre les squats ;
- signature d'un contrat de ville 2024-2030 à Draguignan, qui place la sécurité et les moyens qui s'y rattachent comme la première des priorités.

Il est important de rappeler que la Police municipale et le réseau de vidéoprotection sont des outils coordonnés avec la Police nationale pour obtenir la meilleure efficacité avec des moyens maîtrisés à l'aune des missions dévolues à chaque force. En effet, si la Police municipale conjugue sa mission de surveillance générale préventive avec une réelle capacité d'interpellation en flagrance, il ne faut pas assimiler les policiers municipaux aux unités de voie publique de Police nationale. L'essentiel des missions de la Police municipale concerne la sauvegarde de la tranquillité et de la salubrité publiques ainsi que la surveillance générale préventive de l'espace public et des bâtiments communaux.

Le mot de Jean-Yves Fort

Adjoint délégué à la Sécurité et à la prévention de la délinquance



“La coordination des forces de Police municipale et nationale demeure la stratégie la plus efficace pour garantir la sécurité de chacun, en témoignent les interventions communes et le partage des images enregistrées par le système de vidéoprotection communal. À cela s'ajoute la centaine d'acteurs du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation, qui œuvre contre les violences, l'insalubrité, la délinquance

ou encore le sentiment d'insécurité. Votre engagement citoyen et le système des “Voisins vigilants” participent également à cette action de façon considérable.

Pour assurer la sécurité et la tranquillité publique, trois missions nous incombent :

- protéger les Dracénois contre la menace terroriste qui demeure très élevée en France, l'incivilité quotidienne et les différents risques naturels et technologiques ;
- consolider la résilience de la ville par une bonne planification des réponses à apporter aux événements et une préparation active à la gestion de crise, notamment par des exercices d'entraînement adaptés et nécessaires ;
- garantir les droits des citoyens, avec une action volontariste contre le communautarisme et l'immigration irrégulière, tout en garantissant la liberté de culte et celle de s'exprimer librement.

Ensemble, préservons notre belle cité de la délinquance et gardons à l'esprit que la sécurité est l'affaire de tous”.

Les chiffres dans le Var

-1,5 % de délinquance générale	-4 % de vols de voiture
-9 % de délinquance de proximité	+25 % d'interpellations liées aux trafics de stupéfiants
-10 % de cambriolages	+7 % d'accidents corporels sur la route

Retrouvez les chiffres de la délinquance depuis 2016 à Draguignan sur ssmsi.shinyapps.io/donneesterritoriales



Inauguration en mars 2025 de la Maison de protection des familles.

Une Maison de protection des familles

Une antenne de la Maison de protection des familles a été inaugurée en mars dernier à la caserne de gendarmerie Massabiau.

Les Maisons de protection des familles renforcent l'engagement de la Gendarmerie dans le suivi et l'accompagnement des victimes de violences conjugales. Elles sont non seulement un point d'entrée unique pour l'ensemble des partenaires du département (associatifs, institutions ou autre), mais aussi un appui pour les unités, y compris sur le volet judiciaire. Elles coordonnent et mettent en cohérence la prévention avec l'ensemble des partenaires et élus.

Le but est de répondre présent auprès d'un public cible : les victimes et co-victimes de violences intrafamiliales, dont les jeunes, les personnes en situation de handicap ou encore les seniors.

Caserne Massabiau, 183 avenue Alphonse Daudet.
Tél. : 04 98 10 22 30.

Opération tranquillité vacances

Vous avez prévu de partir en vacances cet été ?

Faites surveiller votre logement par les forces de l'ordre. L'Opération tranquillité vacances est un service gratuit pour lutter contre les cambriolages ainsi que les intrusions dans vos domiciles.

Les services de Police nationale ou de Gendarmerie surveillent votre logement durant votre absence et vous préviennent en cas d'anomalie. Les agents de police disposent d'une application leur permettant d'accéder à toutes les informations nécessaires que vous aurez communiquées pour faciliter leurs interventions en cas de besoin.

Ce dispositif fonctionne toute l'année pour des périodes d'absence de 3 à 90 jours.

Inscrivez-vous à l'Opération tranquillité vacances sur <https://tinyurl.com/2ke7ha4t>

Bienvenue à Louis Wintrebert

Le commissaire Cédric Fèvre a quitté Draguignan pour rejoindre l'état-major de la direction zonale à Marseille après 4 ans de service.

La relève est assurée dès le 3 juillet par son successeur Louis Wintrebert, ancien commandant de nuit à Toulon.

Sur la bonne trajectoire

La trajectoire de renforcement du service de Police municipale se poursuit en 2025 avec le recrutement programmé de 2 policiers municipaux supplémentaires qui s'ajoute aux promotions internes.

Concrètement, le nombre de policiers municipaux est de 36 au mois de juin 2025, soit un ratio de 8,4 policiers municipaux pour 10 000 habitants⁽¹⁾. Pour mémoire, la ville de Draguignan comptait 31 policiers municipaux en 2023, 27 en 2020 et 22 en 2014 (le taux était alors de 5,7 policiers municipaux pour 10 000 habitants).

La même montée en puissance est constatée à l'échelle de l'ensemble du service de Police municipale, qui compte 25 agents de soutien, en plus des 36 policiers, soit 61 agents contre 55 en 2023, 52 en 2020, et 48 en 2014. L'affermissement des ressources humaines du service va en effet de pair avec l'augmentation des systèmes de vidéoprotection et des agents travaillant 24h/24 pour la surveillance continue de la commune ou encore par exemple pour la gestion des alarmes.

⁽¹⁾La moyenne nationale est de 5,8 policiers municipaux pour 10 000 habitants dans les 146 villes entre 30 000 et 50 000 habitants comptant un service de Police municipale en 2023 (source data.gouv).

206 caméras

En mai 2025, la commune compte 206 caméras de vidéosurveillance, soit 169 de plus qu'en 2016. Ce déploiement s'inscrit dans une stratégie générale de suivi des parkings et des bâtiments communaux, mais aussi de couverture des espaces de voie publique (106 caméras et 14 bornes escamotables d'accès aux rues piétonnes) et des entrées de ville (8 caméras avec visualisation des plaques d'immatriculation). En outre, la Police nationale bénéficie du report d'images financé par la ville. En 2024, des images enregistrées ont été extraites dans le cadre de 99 réquisitions judiciaires.

Au maillage des caméras s'ajoutent des dispositifs d'urgence comme les alarmes anti-agression dans les bâtiments communaux (déclenchées 6 fois en 2024) ou les alarmes des Plans particuliers de mise en sûreté des établissements scolaires.

Sécuriser les abords des lycées

Nouveauté, des bornes d'appel d'urgence viennent d'être installées devant le lycée Jean Moulin par la Région ainsi que devant le lycée Léon Blum et l'école Jean Jaurès par la Ville.

Ces bornes d'appel d'urgence sont accessibles à tous les usagers et reliées directement au Centre de supervision urbain de la Police municipale. Pour éviter les appels intempestifs, un système de vérification est mis en œuvre. Lorsque l'on appuie une première fois, un message vocal est envoyé informant de la mise en relation avec la Police municipale, puis, il faut appuyer une seconde fois pour confirmer l'appel.

L'appel est ensuite transmis au Centre de supervision urbain. La caméra la plus proche est alors positionnée sur la borne d'appel d'urgence, afin que l'opérateur puisse constater l'événement en cours. Le déploiement de ces dispositifs doit continuer dans des lieux sensibles en visant notamment à améliorer la rapidité d'intervention des forces de l'ordre. Coût global : 45 415 € TTC par la Ville, subventionné à hauteur de 18 000 € par le Département ainsi qu'une borne financée par la Région.



Inauguration de la borne du lycée Léon Blum en présence de François De Canson, vice-président du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Véronique Borre, vice-présidente du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur déléguée à la Sécurité, Richard Strambio, maire de Draguignan, président de Dracénie Provence Verdon agglomération, conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Christine Niccoletti, conseillère départementale et adjointe déléguée aux Animations et aux Commerces, Sandrine Petit, proviseure du lycée Léon Blum et des élus.



88 opérations de contrôles routiers

ont été effectuées par la Police municipale en 2024. 83 verbalisations pour infraction à la vitesse ont été faites, 379 pour infraction au Code de la route et 3 198 pour infraction au stationnement. Toujours en 2024, 23 personnes ont été remises à un officier de police judiciaire, par la Police municipale, pour des délits routiers.

668 procédures judiciaires

ont été initiées par la Police municipale en 2024 avec par exemple 36 mises à disposition d'un officier de police judiciaire pour ivresses publiques manifestes, 23 pour délits routiers, 4 pour violences volontaires ou encore 2 pour outrages.

1115 signalements sur le logiciel Zebulon

qui permet une constatation et une localisation des dépôts sauvages de déchets pour enlèvement par les services compétents en 2024. Les atteintes à la propreté et à l'environnement peuvent être constatées par un équipage de Police municipale ou faire l'objet d'une vidéo-verbalisation. 25 sites d'apport de déchets sont surveillés avec 193 infractions de dépôts sauvages relevées en 2024 et 21 procédures pour des "sacs au sol".

15 interventions et 21 rapports

ou mains courantes ont été réalisés en 2024 par la cellule Violences intrafamiliales de la Police municipale qui a été créée en 2023 pour répondre à des faits de coups et blessures intrafamiliaux en notable augmentation depuis 2020 sur la commune de Draguignan.



Soyez acteurs de votre sécurité

Outre les missions des forces de l'ordre, chacun peut être acteur de sa sécurité. Que ce soit en adoptant une attitude responsable ou en rejoignant un dispositif collectif tel que les Voisins vigilants et solidaires, nous pouvons tous contribuer à ce que Draguignan soit une ville plus sûre.

Prudence à trottinette

Vous êtes de plus en plus nombreux à pratiquer les mobilités douces et notamment à utiliser la trottinette électrique. Rappelons que cette belle initiative en faveur de la planète est également réglementée.

Les engins de déplacements électriques motorisés (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue) doivent circuler sur la piste cyclable lorsqu'elle existe. Ils sont strictement interdits sur les trottoirs. En l'absence de pistes cyclables, vous pouvez circuler sur les zones suivantes :

- les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h ;
- les aires piétonnes, à condition de rouler à une allure de 6 km/h maximum et de ne pas gêner les piétons.

Vous devez être âgé d'au moins 12 ans pour utiliser une trottinette électrique dont la vitesse maximum autorisée est de 25 km/h. L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps.

Pour utiliser une trottinette électrique, vous devez avoir une assurance responsabilité civile. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui (blessure d'un piéton, dégâts matériels sur un autre véhicule...). Il est recommandé de contacter votre assureur pour, par exemple, adapter votre contrat d'assurance habitation ou souscrire un contrat d'assurance spécifique.

Si vous ne respectez pas ces réglementations, vous encourez une amende de :

- 35 € pour non-respect de la circulation ;
- 135 € si vous circulez sur un trottoir ;
- 1 500 € si vous dépassez les 25 km/h.

Bienvenue à Emmanuel Poisson, référent Voisins vigilants et solidaires

Emmanuel Poisson a été présenté en qualité de nouveau référent "Voisins vigilants et solidaires" en avril dernier. L'occasion de coordonner les actions de sécurité de proximité et d'évoquer les mesures à mettre en œuvre pour fédérer les 73 communautés de Draguignan.

Faisant preuve d'un engagement citoyen fort, Emmanuel Poisson s'est proposé de raviver les Voisins vigilants et solidaires (VVS) et de porter de nouveaux projets fédérateurs. Afin d'améliorer l'efficacité du dispositif, il souhaite notamment rééquilibrer les nombreuses communautés et promouvoir largement leurs plus-values pour engager davantage de citoyens.

L'état des lieux du dispositif révèle que Draguignan compte un très grand nombre de communautés de VVS composées de moins de dix voisins. Une harmonisation des cartes VVS et des Conseils de quartier permettrait de passer à 30 communautés avec davantage de membres actifs.

Pour rappel, ce dispositif fonctionne sur la base du volontariat et accentue la coopération entre voisins, dans le but de réduire les infractions, telles que les vols et les cambriolages, et d'encourager le bien vivre ensemble.

N'hésitez plus, engagez-vous sur ville-draguignan.fr/je-participe/rejoindre-les-voisins-vigilants

Des actions locales pour une sécurité globale

La Ville a relancé la dynamique de son Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation en 2018.

En 2024, ce cadre de concertation a réuni une cinquantaine de partenaires pour produire un plan d'action 2025-2027. Au total, c'est une centaine d'acteurs qui travaillent quotidiennement autour de cinq axes pour anticiper les priorités de la lutte contre l'insécurité.

Prévenir la délinquance

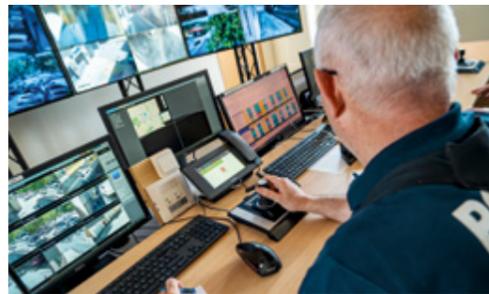
La commune travaille avec les partenaires dédiés à la jeunesse pour identifier et prévenir les risques de la délinquance. Ensemble, ils mènent des actions concertées, telles que la signature de la charte de responsabilisation, en partenariat avec l'Éducation nationale, ou la mise en œuvre du rappel à l'ordre.

La mesure de responsabilisation constitue un palier supplémentaire dans l'échelle des sanctions des élèves et de leurs familles qui compromettent le bon fonctionnement des établissements d'enseignement. Elle consiste pour l'élève à participer, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles, de formation ou à l'exécution d'une tâche à des fins éducatives.

Le rappel à l'ordre permet au maire de convoquer un administré qui trouble l'ordre et la tranquillité publics. Dans le cadre de la prévention de la délinquance, les parents sont convoqués avec les mineurs concernés, que ce soit pour des raisons de dégradations mineures, d'absentéisme scolaire ou encore d'errance à des heures tardives par exemple. Le fait d'associer les parents est l'occasion de mieux cerner les situations et de les aiguiller vers des professionnels compétents si besoin.



Réunion du CLSPD-R le 19 mai 2025, en présence de Pierre Coulténier, procureur de la République, Richard Strambio, maire de Draguignan, président de Dracénie Provence Verdon agglomération, Myriam Garcia, sous-préfète de Draguignan, des élus et des acteurs de la prévention, de l'éducation et de l'action sociale.



Contenir la délinquance de proximité

La petite délinquance communale est "contenue", mais les trop nombreuses incivilités sont de nature à excéder les concitoyens. C'est pourquoi les forces de sécurité intérieure et communale travaillent de concert. Les Polices nationale et municipale mutualisent leurs effectifs pour mener des contrôles conjoints, notamment liés aux infractions au Code de la route. Cela permet d'ajuster les lieux à cibler, et plus particulièrement dans les cas d'excès de vitesse. Les retours des Conseils de quartier et les analyses des radars pédagogiques sont également pris en compte.

Concernant les incivilités, des actions de proximité sont en cours de développement pour agir de façon proactive, tant en centre-ville qu'en zone périurbaine. Le maillage du système de vidéoprotection est un atout majeur dans la stratégie de surveillance.



Réprimer l'insalubrité

Les membres du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation interviennent dans la lutte contre les dépôts sauvages et de l'habitat indigne.

La brigade de l'environnement de la Police municipale a permis de développer le nombre de constats d'infractions et de diversifier la nature des problématiques rencontrées. Elle favorise le respect de la réglementation en sanctionnant les contrevenants et en luttant contre les dépôts sauvages.

En matière de logement, un partage d'informations entre les forces de l'ordre et les bailleurs sociaux favorise l'identification précoce de logements insalubres ou en passe de l'être. Cela permet également de rendre plus efficaces les dispositifs en cours, tels que l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain ou encore de Résorption de l'habitat insalubre.

Atténuer le sentiment d'insécurité

Même si les faits de délinquance sont statistiquement contenus, un nombre conséquent d'incivilités nourrit le sentiment d'insécurité et alimente la désinformation. L'objectif est de permettre aux administrés d'accéder à des informations vérifiées dans le cadre d'un pacte de confiance dans les domaines de la tranquillité publique, de la sécurité du quotidien et de la prévention de la délinquance.

Similaire au principe Vigipirate, l'État a notamment mis en œuvre le service technique et opérationnel Viginum, chargé de la vigilance et de la protection contre les ingérences numériques. Chacun doit rester vigilant sur les réseaux sociaux, notamment face à l'amplification des deepfakes et des fake news, en vérifiant les informations diffusées auprès de sources officielles.

Une attention particulière est portée sur les deux Quartiers prioritaires de la ville : le centre historique et les Collettes. Outre les actions concertées menées par le service de la Politique de la ville, les policiers municipaux du Groupe territorial de proximité concentrent leurs efforts sur ces quartiers qui bénéficient désormais de bornes d'appel d'urgence, situées aux abords des lycées Léon Blum et Jean Moulin, ainsi que de l'école temporaire Jean Jaurès.

Lutter contre les violences

Scolaires, invisibles ou encore intrafamiliales, toutes les formes de violences sont au cœur des réflexions. Concernant le harcèlement scolaire, l'académie de Nice est pionnière dans ce domaine, car elle fait partie des 6 académies expérimentatrices du premier programme national "clé en main" de lutte contre le harcèlement scolaire. La Ville, la rectrice et l'inspection de circonscription ont donc décidé de travailler en étroite collaboration sur ce sujet. L'objectif est d'accroître la formation du personnel communal ayant des fonctions en lien avec les établissements scolaires, intervenant notamment sur les temps de restauration et périscolaires.

Sont dites invisibles les violences qui ne laissent pas de traces physiques. Elles peuvent être liées à l'emprise psychologique ou encore économique. Des actions de sensibilisation et de prévention sont mises en œuvre par l'ensemble des partenaires afin de repérer ces situations et de lutter contre les violences scolaires ou les comportements violents en lien avec certaines addictions.

Deux policières municipales sont référentes "Violences intrafamiliales". Formées spécifiquement aux situations de violences intrafamiliales, elles travaillent en lien avec le réseau d'acteurs compétents du territoire pour réagir rapidement et faciliter une orientation adéquate en cas d'incident. Elles sont entraînées à la prise en charge de ces situations et peuvent aiguiller les victimes vers un accompagnement juridique, social ou encore médical.

Pour identifier une situation de violence, référez-vous au violentomètre disponible sur ville-draguignan.fr/mes-demarches/dispositifs-de-lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.

PROFITE <small>Ta relation est saine quand il...</small>	Respecte tes décisions et tes goûts	2
	Accepte tes ami.e.s et ta famille	3
	A confiance en toi	4
	Est content quand tu te sens épanouie	5
	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	6
VIGILANCE, DIS STOP ! <small>Il y a de la violence quand il...</small>	T'ignore des jours quand il est en colère	7
	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	8
	Rabaisse tes opinions et tes projets	9
	Se moque de toi en public	10
	Te manipule	11
	Est jaloux en permanence	12
	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	13
	Fouille tes textos, mails, applis	14
	Insiste pour que tu envoies des photos intimes	15
	T'isole de ta famille et de tes ami.e.s	16
PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE <small>Il y a de la violence quand il...</small>	Te traite de folle quand tu lui fais des reproches	17
	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	18
	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	19
	Menace de se suicider à cause de toi	20
	Te touche les parties intimes sans ton consentement	21
	Menace de diffuser des photos intimes de toi	22
	T'oblige à regarder des films pornos	23
T'oblige à avoir des relations sexuelles	24	

Prévention du risque inondation

Plusieurs opérations majeures de lutte contre la vulnérabilité liée au risque inondation se poursuivent cette année. Parallèlement aux travaux réalisés par le Syndicat mixte de l'Argens, la Ville réalise deux nouveaux bassins de rétention.

Des outils de surveillance hydraulique

Dans le cadre de la prévention du risque inondation, la commune va déployer dans les prochains mois un réseau de capteurs, implantés sur des points sensibles où le risque est récurrent.

L'objectif est de bénéficier d'un suivi hydrologique des inondations. Via une plateforme dédiée, ces capteurs hydrauliques permettront d'avoir instantanément un état des lieux des principaux points de ruissellement du territoire. Ces outils de suivi en temps réel seront une aide à la décision précieuse pour mieux anticiper et adapter les actions à engager relevant de la sauvegarde de la population. Une première caméra intelligente est déjà déployée sur le territoire de Chateaudouble, facilitant l'anticipation des phénomènes de crue du cours d'eau en amont de sa traversée du territoire communal.

En parallèle de la surveillance du lit du cours d'eau et du ruissellement urbain, et dans le cadre du Plan communal de sauvegarde, ces capteurs offrent une remontée d'informations plus fine des événements en cours. Aujourd'hui, l'enjeu est d'organiser la veille des vallons et bassins de rétention stratégiques qui présentent un risque fort pour les personnes et les biens.

En effet, la surveillance du ruissellement urbain représente un enjeu majeur dans la protection des populations, car ce dernier intervient souvent dans des zones où le danger n'est pas directement perceptible au quotidien par le citoyen. Les flux d'eau de ces vallons sont interceptés et canalisés par le réseau pluvial, mais certains sont rapidement sujets à des débordements et présentent alors un risque. Connaître avec précision ces flux permet aussi d'anticiper l'apport supplémentaire d'eau vers la Nartuby.

Boulevard Marcel Pagnol

Un bassin de rétention et d'infiltration à ciel ouvert de 3800 m³ est à été créé au droit du boulevard Marcel Pagnol. Sur le même modèle que celui proche du Centre hospitalier de la Dracénie, ce bassin de rétention est conçu pour stocker temporairement l'eau de pluie afin de soulager le réseau pluvial. Une partie de ces eaux stockées va directement s'infiltrer dans les nappes phréatiques, et le reste rejoindra le réseau pluvial.

Le fonctionnement de ce bassin permet de réduire les risques liés au ruissellement et de diminuer la hauteur des eaux à l'aval et en sortie d'ouvrage. C'est également l'occasion d'installer onze points de gestion des ordures ménagères à l'angle du chemin Sainte-Barbe, avec cinq places de stationnement réquisitionnées pour faciliter le dépôt des déchets. Coût total : 225 891 € TTC.

Chemin Victor Le Goff

Depuis le mois de mai, un bassin de rétention est en cours de réalisation en lieu et place d'une maison située chemin Victor Le Goff. D'une capacité de rétention de 880 m³, ce bassin permettra de collecter les eaux provenant du vallon de Saint-Martin. Cette maison a fait l'objet d'un rachat par l'État au titre du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM dit "fonds Barnier"). Au regard de l'enjeu de ruissellement pesant sur ce secteur, elle a été démolie afin de construire un bassin de rétention et d'infiltration à ciel ouvert. Ce bien a subi un sinistre lors de l'événement pluvieux de novembre 2019 qui a fait l'objet d'une reconnaissance de catastrophes naturelles. Après un an d'instruction de dossier par les services de l'État, cette maison a été jugée éligible au fonds Barnier pour une acquisition.

Dans ce cas de figure, le processus de démolition du bien menacé est la continuité du dispositif de fonds Barnier, qui subventionne l'intégralité des travaux de démolition et d'évacuation des matériaux. Phasage prévisionnel : 4 semaines. Coût global : 43 970 € TTC.



Le boulevard John Kennedy lors des intempéries du 24 octobre 2024.



Le 25 octobre, nettoyage de l'école Frédéric Mistral par le personnel des écoles.



Le 25 octobre, nettoyage du préau de l'école Frédéric Mistral par les agents communaux.



À l'angle du boulevard Léon Blum et du chemin de Billelette le 24 octobre 2024.

Le mot de Jean-Pierre Souza

Adjoint délégué à la Prévention des risques naturels et technologiques



“La sécurité civile représente un volet important de la politique de sécurité globale menée par notre municipalité.

Plusieurs opérations d'entrevue sont en cours et à venir pour lutter contre

le risque inondation, en parallèle des travaux essentiels menés par le Syndicat mixte de l'Argens sur les abords de la Nartuby. Nous soutenons également la création du nouveau Centre d'incendie et de secours des sapeurs-pompiers, primordiale pour garantir la sauvegarde de nos populations.

Il est également nécessaire de rappeler l'important travail des membres de la Réserve communale de sécurité civile qui assurent des missions de prévention, tout particulièrement durant la saison estivale afin de prévenir les feux de forêt. Pour les aider dans leurs missions, assurez-vous de débroussailler convenablement vos habitations, car cela permet de créer des zones coupe-feu qui freinent la propagation des incendies.”

La commune au cœur de la prévention

Face aux risques, la commune est un maillon de proximité crucial dans la gestion de crise. C'est pourquoi elle a constitué une Réserve communale de sécurité civile dont l'objectif est de participer au soutien des équipes de secours et à l'assistance des populations en cas de catastrophe naturelle.

En période de risque incendie, les membres de la Réserve communale de sécurité civile opèrent une surveillance quotidienne dans les massifs, les interfaces forêts et tout autre lieu à risque. Cette reconnaissance de secteur permet de réagir en cas de départ de feu et d'engager rapidement les secours si un incendie venait à éclorre.

Ce travail de prévention est également l'occasion de vérifier que les obligations légales de débroussaillage sont bien respectées à proximité des propriétés privées.

Nouvelle caserne pour les pompiers

Dans le cadre du Plan caserne 2022-2026, la ville accueille la construction d'un Centre d'incendie et de secours sur un terrain jouxtant le gymnase Rostand. La première pierre a été posée début juin.

La conception du projet a été accordée au groupement de maîtrise d'œuvre NAOM par voie de concours. Cette procédure a permis aux architectes de s'exprimer pleinement, dans le cadre d'un programme arrêté par le Service départemental d'incendie et de secours. Le projet se compose comme suit : locaux de vie et de travail d'une superficie de 994 m² ; remise d'une superficie de 1542 m² pour une dotation de 26 véhicules ; aménagements extérieurs de 4557 m² : voirie, bassin de rétention, stations de lavage et de carburant, abri 2 roues, stationnements végétalisés, espaces verts aux abords ; aménagements de l'accès principal : réseaux, voie d'insertion, feux tricolores, marquage, signalisation ; mise en œuvre de panneaux photovoltaïques permettant une autoconsommation électrique.

L'ancienne caserne étant en zone inondable, la ville a cédé le terrain de foot jouxtant le collège Rostand d'une superficie de 12511 m² au Service départemental d'incendie et de secours du Var, tout en permettant au collège de conserver l'usage des terrains extérieurs de basket et de handball.

Cette nouvelle caserne permet de maintenir un secteur d'intervention rapide sur les communes de Draguignan, Trans-en-Provence, Ampus et Flayosc en première intention, mais aussi selon les circonstances, sur un territoire bien plus large vers de nombreuses villes de la Dracénie. Coût prévisionnel du chantier : 6 990 000 € TTC, financé par le Service départemental d'incendie et de secours du Var, le Département et Dracénie Provence Verdon agglomération.



Le 11 juin, pose de la première pierre de la caserne en présence de Myriam Garcia, sous-préfète de l'arrondissement de Draguignan ; Jean-Louis Masson, président du Département ; Richard Strambio, maire de Draguignan, président de Dracénie Provence Verdon agglomération, conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Dominique Lain, vice-président du Conseil départemental du Var, président du Conseil d'administration du SDIS du Var ; Contrôleur Général Éric Grohin, directeur départemental des SDIS du Var ; Christine Niccoletti et Grégory Loew, conseillers départementaux et adjoints municipaux.

Côté Nartuby

Initiés en 2022, les travaux d'élargissement et d'approfondissement menés par le Syndicat mixte de l'Argens vont bon train : les aménagements des berges au droit du parking Carrefour sont quasiment achevés ; la nouvelle passerelle de Carrefour sera mise en service fin juillet ; suppression de 2 ponts et rabotage de celui situé près de la trouée verte ; les travaux sur le secteur des Incapis se poursuivent avec le dévoiement des réseaux, la démolition du pont submersible ainsi que l'élargissement et le confortement des berges.

Pour rappel, le pont submersible des Incapis est fermé à la circulation jusqu'à février 2026. Sur cette période, l'accès au chemin des Incapis n'est plus possible depuis Draguignan et une déviation a été mise en œuvre boulevard Jean Mermoz et via la route départementale.



Ça va bouger cet été !

Sur fond musical et aux saveurs de Provence, les animations de cet été s'adressent à tous les publics. Que vous préférerez danser en ville, voir un bon film en famille ou créer des souvenirs colorés entre amis : la ville vous offre ce qu'il vous faut !



Place aux jeunes

Trois soirées spéciales jeunes sont organisées cet été. Bienvenue aux Ibiza, Beach et Color party !

Les allées d'Azémar se transforment en véritable Ibiza party à l'occasion d'une soirée mousse le 15 juillet dès 21h30. Venez profiter d'un DJ set, de canons à mousse et de shows de danseuses avec de nombreux cadeaux à gagner. Le tout, dans une ambiance de folie !

Le 26 juillet, rendez-vous au Bara'Pote pour une journée Beach party à partir de 15h30. Au programme : tournoi de beach-volley, barbecue, grillades et DJ set.

Entrée : 5 € par personne.

Le 29 juillet à partir de 21h, c'est le parc Haussmann qui accueille sa Color party pour une seconde édition. Profitez de cette joyeuse soirée pour créer des souvenirs colorés dans une ambiance festive. Munis des sachets de poudre fournis par la ville, lancez-les librement sur vos amis ou votre famille pour les transformer en véritable arc-en-ciel, c'est sans danger. Quand couleur et musique se rencontrent le temps d'une soirée et créent le rendez-vous coloré de l'été !

À cette occasion, portez des vêtements en coton blanc. Cela fait ressortir les couleurs vives et permet à chacun de devenir une toile vivante. Évitez toutefois les tissus synthétiques. Ils sont difficiles à nettoyer après avoir été couverts de poudre colorée. Optez pour des matériaux naturels.

Ça swingue en centre-ville

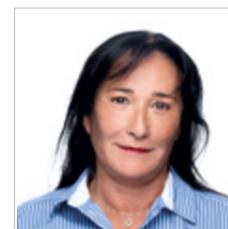
Du parc Haussmann au cœur de ville, ne manquez pas une occasion de venir danser en famille ou entre amis cet été.

Le parc Haussmann accueille ses traditionnels pique-niques en musique deux mardis par mois durant la saison estivale. Variétés françaises, musiques brésiliennes et tonalités pop/rock sont au rendez-vous pour des soirées endiablées. De quoi passer un moment convivial avec au choix, restauration sur place ou pique-nique dans votre sac. Point d'orgue des soirées musicales le 12 septembre : ne manquez pas le concert d'Aiuto à partir de 20h30 avec ouverture des portes du parc Haussmann à 19h.

Les apéros-concerts en série sont de retour au rythme d'une dizaine chaque jeudi jusqu'au 21 août, sauf le 14 juillet en raison de la Fête nationale. Disséminés en cœur de ville, les différents groupes proposent de la pop, de la variété, du rock, du groove, de la soul, du jazz et bien d'autres styles musicaux encore. Nul doute qu'il y en a pour tous les goûts. Les apéros-concerts sont également l'occasion pour le marché nocturne de s'installer sur le boulevard Clemenceau les 10 et 24 juillet ainsi que les 7 et 21 août.

Le mot de Christine Niccoletti

adjointe déléguée aux Animations



"Vous avez apprécié les fêtes de la musique, de quartier et du dragon ? Alors attendez de voir la suite ! Le cocktail de cet été se compose de rendez-vous musicaux en ville, de repas copieux sur la place du Marché, de séances de ciné au parc Haussmann, et le tout, agrémenté d'une bonne dose de bonne humeur teintée de mousse et de couleurs vives. Sans oublier la fête nationale et les 81 ans de la Libération de Draguignan. Que vous soyez entre amis ou en famille, grands ou petits, le service Animation et moi-même vous promettons que vous n'allez pas vous ennuyer ! Nous vous souhaitons un très bel été à Draguignan."

Nous vous souhaitons un très bel été à Draguignan."





Un été en famille

Les grandes vacances sont l'occasion de passer du temps avec ses enfants. C'est pourquoi la ville vous propose des activités en famille et des séances de cinéma en plein air.

Le Paradis des enfants est de retour au jardin Anglès jusqu'au 30 juillet. Pour le plus grand plaisir des enfants de 3 à 12 ans, ce mini parc d'attractions est ouvert de 10h à 13h et de 16h à 23h au tarif unique de 10 € par jour.

Le cinéma s'invite au parc Haussmann avec quatre projections gratuites spécialement sélectionnées pour la famille :

- 19 juillet : Kung Fu Panda 4, à partir de 21h30 ;
- 2 août : Moi, moche et méchant 4, à partir de 21h15 ;
- 9 août : Blue & compagnie, à partir de 21h15 ;
- 23 août : La Pat'patrouille, la super patrouille, à partir de 21h15.



Pour ne jamais oublier

La période estivale est propice au devoir de mémoire, et plus particulièrement avec les célébrations de la Fête nationale et des 81 ans de la Libération de Provence.

Draguignan célèbre la prise de la Bastille du 14 juillet 1789, chaque année le 13 juillet depuis 1990. Cette année, le défilé militaire aura lieu sur le boulevard Clemenceau à partir de 19h. Les festivités du 14 juillet se composent d'un bal avec l'orchestre La Triade à 21h30, place Cassin, suivi d'un feu d'artifice visible depuis le boulevard Clemenceau à 22h30.

La traditionnelle fête de la Libération se déroule le 16 août. Cette année, elle commémore son 81^e anniversaire avec tout au long de la journée :

- 10h-11h30 : les cérémonies militaires au départ de la stèle Denis Fontès ;
- 11h-19h : la reconstitution d'un camp US par les associations Delta Force 44 au jardin Anglès avec des ateliers autour des parachutistes et un parcours du combattant pour enfants âgés de 6 à 12 ans.

Au cours de la soirée, assistez aux deux passages du défilé de véhicules d'époque et de troupes de parachutistes à 20h sur le boulevard Clemenceau, avant d'aller danser au bal de la Libération animé par le groupe Suzy Swing Sisters à 21h.



Bouan appetit en toutèi !

Au cours de l'été, la ville vous propose quatre spécialités essentiellement provençales à déguster sans modération. Le tout, dans une ambiance musicale des plus conviviales.

Rendez-vous pour dîner sur la place du Marché à 20h30, avec au menu :

- soupe au pistou, le 11 juillet ;
- moules frites, le 18 juillet ;
- aioli, le 25 juillet ;
- sardinade, le 8 août.

Tarif de 20 € par personne pour chaque repas, avec fromage, dessert, café et un verre de vin inclus.

Billetterie et réservation

Les repas musicaux et le concert se réservent :

- sur billetterieculture.dracenie.com
- auprès du service Animation, Centre Joseph Collomp - Place Cassin Lundi au vendredi de 9h à 12h.

Il s'agit :

- de la sardinade ; de la soupe au pistou ; des moules frites ; de l'aioli et du concert Aiuto.

Plus d'infos et tarifs au 04 94 60 31 59 ou 04 94 60 20 21.

Plus d'infos et tarifs

billetterieculture.dracenie.com



Le programme des animations

ville-draguignan.fr/que-faire-a-draguignan/animations/animations-estivales-2025



L'entraide au quotidien

Le bilan 2024

- 820 seniors dracénois accompagnés
- 2 558 entretiens réalisés à Draguignan
- 157 ateliers menés pour 691 participants en Dracénie
- 6 307 km parcourus en Dracénie

Prenez rendez-vous

Pour bénéficier de ce service gratuit, vous pouvez vous rapprocher du Centre communal d'action sociale :
63, boulevard Marx Dormoy
04 94 50 42 20 - ccas@ville-draguignan.fr

Créé en 2003 par le Centre communal d'action sociale, le Centre local d'information et de coordination intercommunal de la Dracénie est un lieu de ressource destiné aux adultes en situation de handicap et aux personnes retraitées de plus de 60 ans.

Favoriser le bien vieillir

Le Centre local d'information et de coordination intercommunal (CLIC) a pour objectif principal de favoriser le bien vieillir.

Pour ce faire, le CLIC accueille et oriente les usagers afin d'apporter des réponses de proximité innovantes et de proposer un plan d'aide, tout en travaillant en coordination avec les professionnels de la Dracénie. Il intervient notamment dans :

- le soutien et le maintien à domicile ou en structure ;
- l'aide aux aidants familiaux ;
- l'observation des besoins ;
- l'accès aux soins et aux droits ;
- la promotion d'actions de prévention.

Dans le cadre de son fonctionnement, de son champ d'intervention et des moyens qui lui sont alloués, le CLIC de la Dracénie tente de pallier les failles existantes dans un système complexe. De nombreux acteurs s'inscrivent dans des logiques propres à leurs institutions qui n'apparaissent pas toujours complémentaires. Le service se veut donc réactif, souple, tout en offrant des réponses rapides, adaptées, diversifiées et coordonnées avec les autres partenaires présents. Il est résolument à l'écoute des attentes des acteurs de terrain qui le contactent.

En outre, le service soutient les professionnels intervenant sur le secteur qui le sollicitent face aux difficultés de terrain (recherche et partage d'information, centralisation des places disponibles en établissements, avis techniques...).

Fin de travaux des rues piétonnes

L'inauguration des travaux de réfection des rues piétonnes s'est déroulée en juin dernier devant l'Hôtel de ville.

Engagée depuis janvier 2023, la rénovation des rues piétonnes a touché à sa fin. Ce réaménagement de grande ampleur a permis de rénover les canalisations d'eau potable, d'eau pluviale et d'eaux usées datant de 1972. L'occasion également d'embellir le cœur de ville et d'assurer une cohérence entre les différents aménagements périphériques, entre le boulevard Clemenceau et la place du Marché.

Les rues ont été agrémentées de bancs-jardinières, d'arceaux vélos, de corbeilles et d'autres mobiliers urbains visant à améliorer le cadre de vie des citoyens.

Le coût global de cette réfection s'élève à 2 733 035 € TTC, subventionné à hauteur de 1 100 000 € par le Département.



Le 5 juin, les commerçants se sont rassemblés pour partager un moment de convivialité en présence des élus.



La ville développe le photovoltaïque

Dans un souci de sobriété énergétique, la ville a fait installer des panneaux photovoltaïques sur les toits de la salle Nasarre-Leroux et du Centre technique municipal en octobre et novembre 2024. Ils ont été inaugurés en juin dernier.

Il s'agit d'un dispositif majeur de la transition écologique qui se concrétise avec une production de 268 764 kwh par an, qui profiteront à huit autres bâtiments communaux. Ce modèle permet non seulement de gagner en indépendance énergétique, mais aussi de s'engager concrètement dans la transition.

En facilitant l'utilisation d'énergies propres comme le solaire, l'autoconsommation collective joue un rôle crucial dans la production et la consommation d'électricité décarbonée. Ces installations s'inscrivent dans la stratégie énergétique communale, mise en œuvre autour de quatre axes :

- donner la priorité à la sobriété ;
- veiller à l'efficacité des usages ;
- conduire le changement de comportement ;
- favoriser les énergies renouvelables.

Ce modèle d'autoconsommation électrique permet non seulement de gagner en souveraineté énergétique, mais aussi de réaliser une économie locale plus durable en facilitant l'utilisation d'énergies propres tel que le solaire.

L'achat et la pose des panneaux photovoltaïques sur les toits de la salle Nasarre-Leroux et du Centre technique municipal représentent un coût de 451 468 € TTC, subventionné à hauteur de 150 489 € par l'État au titre du Fonds vert.



Inauguration des installations par Richard Strambio, maire de Draguignan et Nathalie Alexandre, directrice territoriale Var Enedis.



Le parvis du boulevard des Fleurs

À la suite de la suppression d'emplacements de stationnement dans le cadre du plan Vigipirate, un parvis de plain-pied a été créé boulevard des Fleurs.

Cette réalisation intègre la désimperméabilisation du sol ainsi que la végétalisation du bord du parvis afin de lutter contre le stationnement sauvage.

Coût global : 30 400 € TTC.

Du neuf sur les voies

L'enrobé de la rue Labat et du chemin Folletière a été entièrement repris en juin dernier.

Sur 140 m linéaires, la rue Labat a été entièrement rénovée et désimperméabilisée. L'occasion également de dégager la visibilité des conducteurs en avançant le passage piéton, et ce, pour sécuriser davantage les traversées piétonnes. Concernant le chemin de Folletière, la réfection a concerné 40 m linéaires au droit du numéro 268. Coût global : 61 247 € TTC.

Sécuriser le cheminement piéton

Dans la continuité des travaux opérés en 2019, un cheminement piéton a été réalisé sur l'avenue de Grasse en juin dernier.

À la demande du Conseil de quartier, le cheminement piéton créé en 2019 du 147 avenue de Grasse à la montée de la Calade va être poursuivi jusqu'au 744 avenue de Grasse. Il passe ainsi de 410 à 760 m linéaires pour renforcer la sécurité des usagers. L'occasion également de mettre en conformité l'arrêt de bus se situant sur cette portion. Coût global : 48 000 € TTC.

L'immeuble Chabran

La réhabilitation du bâtiment incendié de Chabran a démarré en juin dernier.

Prévus pour une durée de 12 mois, les travaux permettront de rénover entièrement à neuf les 42 logements qui seront remis en location. La configuration des logements, des balcons et des terrasses sera la même qu'à l'origine. La totalité du coût des travaux sera financée avec les remboursements obtenus par la SAIEM de la part de son assureur.

Des voiries à moindre coût

Dans le cadre des travaux de réfection du boulevard des Fleurs, de l'avenue de Grasse et des rues Folletière et Labat, une demande de subvention globale à hauteur de 111 670 € a été sollicitée auprès du Département.



Objectif 1 000 arbres

Entre embellissement du cadre de vie et réponse aux enjeux écologiques actuels, la commune a souhaité planter 1 000 arbres au cours du mandat. Cette année marque la plantation de plus de 760 sujets depuis 2020.

À la cours de l'année 2024-2025, ce sont près de 275 végétaux qui ont été plantés dans la ville. La plupart des plantations interviennent lors de rénovations de voirie, tel que cela a pu être le cas pour le boulevard de la Libération, l'avenue Patrick Rosso, la place de la Paix-Simone Veil, ou encore pour agrémenter des aménagements de mobilité douce telle que la future piste cyclable des Négadis.

Le parc Haussmann a fait l'objet d'un plan de replantation spécifique. En remplacement de 10 sujets abattus, car en état de dépérissement, 54 espèces d'arbres adaptés au climat méditerranéen ont été plantées, soit 44 supplémentaires. Cette diversification des essences pourrait permettre de mettre en lumière des essences résilientes qui supporteront les conditions climatiques de demain.

Les essences choisies sont essentiellement locales ou adaptées au climat, notamment en période de sécheresse, et économes en eau. Le plus souvent, elles sont faiblement allergisantes, particulièrement lorsqu'elles sont implantées à proximité d'établissements recevant du public. Dans le cadre de la réfection de la piste cyclable Mistral, le choix a été fait de planter une grande majorité d'essences comestibles de par la fructification ou une partie du végétal, et ce, dans une visée pédagogique à destination des enfants.

La plantation d'arbres intervient essentiellement l'automne et l'hiver afin de limiter la consommation d'eau, et ce, pour un budget annuel de 60 000 €.

Développer l'offre de logements sociaux

Rue Paul Arène, une résidence de 71 logements, "Villarene" est en cours de finition.

À la sein de cette résidence, la SAIEM est propriétaire de 23 logements locatifs conventionnés qui seront mis en location en octobre 2025.

L'ensemble de ces logements est financé par la SAIEM au moyen de prêts bonifiés de la Caisse des dépôts et consignations et d'Action Logement, ainsi que de subventions à hauteur de :

- 88 200 € par l'État ;
- 69 000 € par Dracénie Provence Verdon agglomération ;
- 67 000 € par Action Logement.

AGRICULTURE >

S'engager pour la nature

Dans le cadre de sa politique de préservation, de gestion durable des espaces et de développement des activités agricoles sur le territoire, la commune a créé plusieurs zones protégées. Une pierre supplémentaire vers le dispositif "Territoires engagés pour la nature".

Accompagnée par la Chambre d'agriculture du Var, la commune a défini les périmètres des zones agricoles protégées, englobant les espaces agricoles effectifs et ceux présentant un potentiel agronomique et agricole mobilisable, pour un total de 706 hectares. Cela inclut des zones agricoles et des zones naturelles, classées au Plan local d'urbanisme.

Cet outil permet une protection plus forte que le simple classement en zone agricole dans un document d'urbanisme, mais aussi plus pérenne puisque cette protection prend la forme d'une servitude d'utilité publique nécessitant l'approbation du Préfet et des institutions compétentes pour être supprimée.

Cette décision fait partie des nombreuses actions menées par la ville en faveur de la biodiversité lui permettant d'obtenir le label "Territoires engagés pour la nature". Cette démarche a pour objectif de faire émerger, reconnaître et accompagner des plans d'actions locaux en faveur de la biodiversité sur 3 ans. En contrepartie, la ville bénéficiera d'un accompagnement pour obtenir une valorisation nationale, régionale et locale de ces projets aboutis, participant ainsi à l'attractivité du territoire. Parmi les actions déjà menées, l'on compte les chartes Zéro déchet plastique et Zéro pesticide, le fauchage tardif, l'écopâturage, la sensibilisation des agents municipaux à la transition environnementale et solidaire par le biais d'un plan de formation.



HOMMAGE >

Aleda Lutz à l'honneur

À l'occasion du Memorial Day, l'avenue du 551^e bataillon de parachutistes américains été renommée Aleda Lutz en mai dernier. Elle est la seule femme à reposer au cimetière américain de Draguignan.

Diplômée en soins infirmiers, Aleda Lutz s'engage dans l'armée et rejoint le Army Nurse Corps. Elle se porte volontaire pour le programme d'infirmières de vol, qui vient d'être créé, les Winged Angels. Il s'agit de fournir des soins aux malades et blessés lors de missions d'évacuation aérienne entre les différents fronts et l'Afrique du Nord.

Aleda obtient le grade de lieutenant et rejoint le 802^e Escadron médical d'évacuation aérienne, devenant ainsi membre de la première équipe d'infirmières de vol déployée outre-mer dans un temps de guerre. Elle accomplit près de 200 missions sur six campagnes en 20 mois, enregistrant près de 800 heures de vol, soit plus que quiconque à l'époque et devenant ainsi l'infirmière de vol la plus expérimentée de son temps. Elle a rapatrié plus de 4 000 blessés, sans qu'aucun ne décède durant ses nombreux vols.

L'infirmière décède tragiquement en mission. Elle devient alors la première femme militaire américaine à mourir en service pendant la Seconde Guerre mondiale, laissant derrière elle un héritage impressionnant. Elle reçoit de nombreuses distinctions, dont la Distinguished Flying Cross, l'Air Medal avec quatre grappes de feuilles de chêne, la médaille de la campagne Europe-Afrique-Moyen-Orient, la médaille de la Croix-Rouge et le Purple Heart. Elle est la femme militaire la plus décorée de la Seconde Guerre mondiale.



Richard Strambio et les membres de la famille d'Aleda Lutz.



Place Samuel Paty et Dominique Bernard

La place devant le collège Jean Rostand a été dénommée Samuel Paty et Dominique Bernard en juin dernier. Un hommage à ces deux professeurs assassinés dans l'exercice de leur métier.

La ville a souhaité leur rendre hommage pour les valeurs que leur souvenir continue d'incarner. Leur évocation rappelle le caractère essentiel de l'éducation et de la culture dans nos sociétés ainsi que l'importance des personnels enseignants de l'Éducation nationale qui constitue un des piliers essentiels de notre édifice républicain. Lors de l'inauguration de cette place, les élèves ont lu un texte choral écrit par M^{me} Chauveau, professeur de français au collège Rostand.



Place Octave Teissier

L'ancien square Mozart du musée des Beaux-Arts a été renommé place Octave Teissier en juin dernier. Une mise à l'honneur pour cet érudit qui a marqué Draguignan. En 1888, Octave Teissier est nommé conservateur du musée et de la bibliothèque de Draguignan. Cette nomination marque le commencement d'un renouveau, en particulier pour le musée, car c'est sous son directorat que :

- se réorganisent et se reclassent les collections;
- se multiplient les acquisitions, achats à des artistes, dons (notamment les 22 dons du baron de Rothschild) et envois de l'État;
- sont organisées les premières expositions artistiques. C'est d'ailleurs Octave Teissier qui publie, en 1893 et 1904, les premiers catalogues complets des collections.

Sa curiosité s'étend à de nombreux domaines mais l'histoire de Draguignan, de son patrimoine et de son département lui doivent beaucoup. Teissier a notamment été membre de nombreuses sociétés savantes, dont celle d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var en tant que président.

À la mort d'Octave Teissier, c'est Edmond Poupé qui lui succède. Une rue porte son nom à proximité du musée, qui jouxte la place Octave Teissier.

ENVIRONNEMENT >

Le projet Neede continue de germer

Dans le cadre de sa politique de transition environnementale, la ville a poursuivi cette année scolaire son partenariat avec la fondation Neede au sein du groupe scolaire Les Marronniers. La fondation a élaboré avec les élèves une feuille de route qu'elle a remise à la ville en juin dernier. L'an passé, le projet était mené dans les écoles maternelles et élémentaires Paul Arène.

Tout au long de l'année, les enseignants, les enfants, l'ensemble des personnels ainsi que leurs prestataires ont été sensibilisés et formés à la transformation de leurs usages. À travers des ateliers pédagogiques, ils ont bénéficié d'une analyse de leur empreinte carbone pour la réduire au maximum, et ce, au niveau énergétique, alimentaire, mobilité, etc.

Outre l'adoption de bons comportements, cette sensibilisation vise à favoriser la compréhension par tous des enjeux de la transition écologique dans leur globalité. Une attention particulière a été portée sur le volet social et la végétalisation, car il s'agit d'un bâtiment historique situé en cœur de ville.

À présent, la feuille de route va permettre à la ville d'engager un plan pluriannuel visant à modifier structurellement le lieu d'éducation pour répondre aux nouveaux usages. Dans le même temps, l'association Neede travaille sur le pré-projet de reconstruction de l'école maternelle Jean Jaurès.



Richard Strambio et Brigitte Dubouis lors de la présentation du projet des enfants à l'école Les Marronniers.

Trésors du vivant

327 élèves des écoles Mireur, les Marronniers, Pasteur et Giono ont pris part au projet d'école des quartiers prioritaires : "Trésors du vivant", préserver ensemble pour demain. L'inauguration de l'exposition retraçant leurs savoirs acquis s'est déroulée en juin dernier à l'Hôtel de Ville. L'objectif a été de faire découvrir aux élèves différents supports sur le thème de la biodiversité. Pour ce faire, plusieurs intervenants ont animé un programme conjointement établi entre la ville et les enseignants. L'Éducation nationale a défini le thème conducteur, et la ville a proposé un projet en adéquation.

Les élèves ont pu profiter :

- de deux randonnées botaniques à la Clappe et au Malmont ;
- d'un atelier autour de la vie des abeilles avec l'association Bee'Osphera ;
- d'activités menées par l'association pour le développement de l'éducation à l'environnement, axées principalement sur la faune, la flore, les déchets, le changement climatique et l'économie d'énergies.

Cette année marque la 8^e édition de ce projet des écoles des quartiers prioritaires.



De haut en bas : randonnée botanique au Malmont ; atelier autour de la vie des abeilles ; exposition "Trésors du vivant".

À votre compost

En près de 3 ans, Dracénie Provence Verdon agglomération a distribué plus de 1377 composteurs individuels à Draguignan. Un allié de taille dans la réduction de nos déchets. Les avantages du compostage sont nombreux :

- réduction des déchets : composter vos restes de cuisine et déchets verts réduit significativement la quantité de déchets envoyée en décharge ;
- un geste pour la planète : le compostage diminue les émissions de gaz à effet de serre en empêchant la décomposition des déchets organiques dans les décharges qui produisent du méthane ;
- un sol plus sain : le compost enrichit le sol de votre jardin, améliore sa texture, retient l'humidité et favorise la biodiversité ;
- facilité d'accès : le compostage est à la portée de tous ! Avec quelques conseils, transformez vos déchets en or vert pour votre jardin.

En complément, neuf composteurs partagés ont été installés à Draguignan, dont sept en résidence à la suite de demandes privées. Les deux autres, accessibles à tous, se situent quartier des Collettes et place Piquemal. Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez acquérir votre composteur individuel lors de la prochaine distribution le 29 juillet à 11h sur le site de l'ancienne prison.

Plus d'infos au 04 94 50 07 00

ÉTUDIANT >

Bien démarrer sa vie étudiante

La Maison de l'étudiant facilite l'entrée dans la vie étudiante des jeunes dracénois avec les bourses au permis de conduire et mention "Très Bien au baccalauréat".

Véritable moteur pour les jeunes, la bourse au permis de conduire est mise en œuvre depuis 2013 pour les jeunes de 18 à 25 n'étant pas encore inscrits en auto-école. À ce jour, plus de 100 jeunes ont déjà pu en bénéficier. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous préinscrire dans les locaux de la Maison de l'étudiant.

Concernant les lauréats du baccalauréat avec mention "Très Bien", la ville les honore. Une cérémonie officielle est organisée pour accueillir les bacheliers et leurs familles pour la remise de leur récompense : un chèque d'une valeur de 100 € à dépenser dans les magasins culturels de la ville, cinéma et théâtre. Depuis sa création en 2015, 213 ont pu bénéficier de cette bourse.

MOBILITÉ >

Le passeport piéton

Le service des Affaires scolaires et la Police municipale ont mis en œuvre le passeport piéton dans toutes les écoles élémentaires en mai dernier.

Les agents de Police municipale se sont rendus dans les écoles pour responsabiliser les enfants aux risques exposés sur la voie publique, tout en tissant un lien de proximité avec eux. Après deux séances théoriques, les policiers ont réalisé une mise en situation avec les écoliers. Une route plus sûre, cela commence aussi avec les piétons.

La Dracénie vous transporte

L'application mobile Dracénie Mobilité est désormais remplacée par PYSAE, disponible gratuitement sur Android et iOS. Avec PYSAE, accédez en temps réel à l'info trafic des bus TedBus et facilitez tous vos déplacements. La prise en main est simple et rapide, il vous suffit de choisir une seule fois le réseau "TedBus - Dracénie Mobilité" à l'ouverture.

Bon à savoir : aucune création de compte nécessaire et l'interface reste intuitive ! En outre, si vous aviez l'application Dracénie Mobilité, pensez à passer sur PYSAE, car elle n'est plus disponible sur le Google Play Store d'Android et ne le sera bientôt plus sur l'App Store.

Pour encore plus de simplicité dans vos trajets TedBus, pensez également à TixiPass pour acheter et valider vos tickets directement depuis votre smartphone, 24h/24 et 7j/7.

Tarifs sur TixiPass :

- Ticket unitaire 1,40 € ;
- Carte 10 voyages 9,60 € ;
- Pass Dracénie (30 jours) 25 €.

Ma prime vélo

La Prime Vélo est encore disponible en Dracénie !

Dracénie Provence Verdon agglomération propose une aide financière pour l'achat de vélos, y compris les modèles électriques et adaptés, afin d'encourager des déplacements plus durables.

L'aide est calculée selon le revenu fiscal, alors vérifiez vite votre éligibilité et faites votre demande avant qu'il ne soit trop tard !

Plus d'infos sur dracenie.com/retour-de-la-prime-velo.html

SANTÉ >

Une nouvelle IRM pour l'hôpital

Le Centre hospitalier de la Dracénie a inauguré sa nouvelle IRM en mai dernier. Il s'agit du 1^{er} hôpital public du Var à détenir deux IRM, permettant de réduire considérablement le temps d'attente des patients pour obtenir un examen. L'objectif est de faire bénéficier aux patients des dernières avancées technologiques en fonction de leurs besoins. Cette IRM nouvelle génération apporte une précision accrue dans le diagnostic médical, raccourcit la durée de l'examen et détecte mieux certaines lésions. Son domaine de prédilection est l'imagerie du cerveau, de la prostate et l'étude des petites articulations. Le design de cette IRM est conçu pour améliorer le confort du patient, tout comme la salle d'examen dans laquelle il se situe, afin de plonger le patient dans l'univers visuel de son choix. Cette option technologique favorise une meilleure gestion du stress pendant l'examen. L'équipement IRM et les travaux de réhabilitation des locaux représentent un montant total de 2,7 M € TTC, subventionné à hauteur de 1,79 M € par la Région, au titre du Fonds européen de développement régional, l'Agence régionale de santé et l'Institut national du cancer. Ce projet s'inscrit dans le cadre du partenariat initié en 2006 avec les trois cabinets libéraux de radiologie : cabinet Varimev, Centre imagerie dracénois et cabinet du Muy.



Cette inauguration s'est déroulée en présence de : Yannick Neuder, ministre de la Santé et de l'Accès aux soins ; Françoise Dumont, sénatrice du Var ; Lucien Giudicelli, secrétaire général de la préfecture du Var ; Jean-Louis Masson, président du Département du Var ; Richard Strambio, maire de Draguignan, président de Dracénie Provence Verdon agglomération, conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, président du Conseil de surveillance du Centre hospitalier de la Dracénie ; Ludovic Voilmy, directeur général du Centre hospitalier de la Dracénie ; Christine Prémoselli, 1^{re} adjointe, Bernard Bonnabel, adjoint délégué au Sport et à la Santé ainsi que les élus.

CULTURE >

Le Pôle culturel Chabran à l'honneur

L'esplanade du Pôle culturel Chabran a été renommée place Mozart et agrémentée d'une sculpture de l'artiste dracénois Beppo en juin dernier.

Installée en contrebas du parvis de la médiathèque du Pôle culturel Chabran, la sculpture de l'artiste Maria de Faykod s'intitule Mozart. Cette œuvre en marbre a été déplacée de l'ancien square Mozart, aujourd'hui place Octave Teissier, pour être installée sur l'esplanade du Pôle culturel Chabran. Ce choix a été fait en raison des travaux de rénovation du musée des Beaux-Arts et pour créer du lien avec le conservatoire d'agglomération.

Jean Laugier, dit Beppo, est un sculpteur qui œuvre depuis près de 60 ans à Draguignan. Il a collaboré avec de grands noms de la sculpture française tels qu'Albert Féraud, José Rogerio Nadal ou encore Jean-Pierre Rives. Il a marché sur les traces de César, créateur du trophée en bronze de la cérémonie des César du cinéma français. Beppo est un véritable monument de l'Art contemporain et une exposition urbaine avait été organisée en son honneur. La sculpture inaugurée ce jour s'intitule "Tout petit déjà, je jouais avec des cubes dans mon parc".



Récompense pour Passion Renaissance

Commissaire scientifique de l'exposition "Passion Renaissance. Légendes d'artistes du XIX^e" présentée au musée des Beaux-Arts de novembre 2024 à mars 2025, Grégoire Hallé s'est vu attribuer en deuxième position le prix Michel Laclotte décerné sous l'égide du Comité français d'histoire de l'art. Une récompense que ce jeune conservateur du patrimoine a reçue dans la cour ovale du château de Fontainebleau le 7 juin dernier à l'occasion de la 14^e édition du Festival de l'histoire de l'Art.

DANSE

Le classique médaillé

Dix dracénoises ont été médaillées lors du concours organisé par le Centre national de la danse à Marseille en avril dernier. Une belle récompense pour l'école Arts studio and co.

En catégorie danse classique et contemporaine solo, se sont particulièrement illustrées :

Ambre, avec une médaille d'or ; Maëlys, Emma, Giulia, Léa et Éléna qui remportent une médaille d'argent ; Maëlyne, Margaux, Elsa et Camille, décrochant une médaille de bronze. En outre, elles ont également participé au concours international de danse classique en mai dernier, où elles se sont hissées à la 3^e marche du podium. Un beau palmarès pour une première participation en bronze.



Les Notorious Kids à Phoenix

Les danseuses de la Hype Dance School, les Notorious Kids, se sont classées 2^e au Championnat de France de hip-hop en avril dernier à Poitiers. Véritable ticket d'entrée au Championnat du monde qui se déroulera à Phoenix, en Arizona, du 26 juillet au 2 août.

La performance de ce groupe junior, âgé de 9 à 12 ans, est une prouesse permettant pour la première fois à l'école de se classer aussi haut sur le podium. Mila, Mya, Camilia, Zoé, Léna, Gina et Lylwenn poursuivent donc leurs efforts avec l'objectif d'atteindre au moins la demi-finale. Ce voyage représente une opportunité et une expérience uniques pour ces enfants qui rêvent de représenter la France sur la scène internationale.

Si vous souhaitez les soutenir, vous pouvez participer au financement de leur voyage aux États-Unis via leur cagnotte solidaire en ligne sur leetchi.com.

HALTÉROPHILIE

Les haltérophiles champions de France

Ange Emmanuel et Julie Cheded, licenciés de l'ASPTT haltérophilie, se sont chacun offert un titre de champion de France à l'occasion des Championnats de France Masters de Besançon en avril dernier. Une fierté pour le club et leur coach.

Dans la catégorie des moins de 109 kg, Ange Emmanuel réalise un épaulé-jeté à 120 kg, son record personnel. Une performance qui valide une fois de plus son titre de Champion de France.

De son côté, Julie Cheded conserve également son titre de Championne de France avec une barre à l'arraché de 53 kg et un épaulé-jeté à près de 65 kg.

FOOTBALL

Les féminines brillent au Sporting club Draguignan

Après une qualification pour la phase régionale du Festival Pitch de la Fédération française de football, les U13 féminines se sont finalement classées 5^e sur 12 équipes en mai dernier à Cagnes-sur-Mer. Une belle performance reflétant le travail de toute une équipe, aussi bien sur le terrain qu'en dehors.

Tout au long de la compétition, la préparation a été axée sur la technique, aussi bien individuelle que collective, et sur la gestion du mental. La cohésion d'équipe a favorisé le soutien mutuel pour rester concentrées. Leur mental leur a permis de dépasser leurs limites et d'aller chercher cette performance.

Ce résultat représente une grande fierté pour les joueuses et l'ensemble du club. Il s'agit de l'aboutissement de tout le travail fourni depuis le début de la saison.

SPORT SCOLAIRE

Le casse-tête du labyrinthe 3D

Jules, Gaspard et Ilan, élèves de CE2 de l'école Sainte-Marthe, ont décroché la 2^e place en équipe lors de la finale nationale du championnat scolaire Perplexus en mai dernier à Paris.

Au cours de ce championnat organisé par Spin Master, un seul objectif : résoudre le célèbre Perplexus Beast. Il s'agit d'un labyrinthe 3D, enfermé dans une sphère transparente, sollicitant la motricité fine, la logique, la concentration, la visualisation dans l'espace et la persévérance.

Réunissant plus de 7500 élèves issus de 245 établissements, ce championnat encourage également des valeurs essentielles comme l'entraide, la communication et le dépassement de soi - au cœur même du projet pédagogique porté par la compétition.



En route pour le budget participatif 2025

Jusqu'au 6 juillet, déposez vos idées dans le cadre du budget participatif. Ensuite, elles seront instruites par la ville avant de permettre aux citoyens de voter pour les idées retenues.



Encore quelques jours pour vos déposer vos idées

Ne manquez pas l'occasion de proposer une idée sur la thématique de votre choix, visant à améliorer le cadre de vie et le bien vivre ensemble, à l'échelle de la ville ou de ses quartiers.

Cette année encore, la ville vous alloue une enveloppe budgétaire afin de réaliser les projets que vous proposez. L'enveloppe du budget participatif est de 100 000 €, dans la limite de 50 000 € par projet. Si vous avez une idée revêtant un caractère d'intérêt général pour la commune, vous pouvez la déposer sur le site dédié. Vous avez jusqu'au 6 juillet !

Le principe du budget participatif est de vous permettre de vous impliquer concrètement dans la ville. C'est un dispositif de démocratie participative qui vise à ancrer la participation citoyenne au cœur de l'action publique.

Et après ?

Du 7 juillet au 26 septembre, les services de la ville instruisent les idées. Ensuite, les citoyens seront appelés à voter du 1^{er} octobre au 7 novembre.

Une phase d'instruction est nécessaire pour vérifier l'éligibilité des idées déposées. Elles doivent être conformes au règlement intérieur, selon les critères de recevabilité et de faisabilité définis.

À titre d'exemples, les idées doivent :

- être localisées sur le territoire de Draguignan ;
- satisfaire un motif d'intérêt général ;
- relever d'un domaine de compétences de la commune ;
- être suffisamment précises et détaillées ;
- être réalisables techniquement et financièrement.

Le calendrier

- Jusqu'au 6 juillet
Dépôt des projets ;
- 7 juillet au 26 septembre
Instruction des idées déposées ;
- 1^{er} octobre au 7 novembre
Annonce des idées retenues et votation citoyenne ;
- À partir du 9 novembre
Annonce des idées lauréates.

Pour aller plus loin

Rendez-vous sur jeparticipe.ville-draguignan.fr

Retrouvez la liste complète des critères sur jeparticipe.ville-draguignan.fr/dialog/budget-participatif-2025/section/reglement#section-menu

Les nouveaux commerces à Draguignan

BO CARREAUX ◇ Vente de carrelage et pierre naturelle



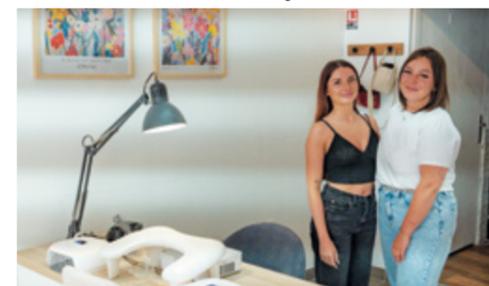
Denis Pellegrin
381 boulevard Jean Mermoz
06 20 92 86 43 - bocarreuxpaca@gmail.com
@ bocarreux_paca f bocarreux.fr

DIETPLUS DRAGUIGNAN ◇ Diététique



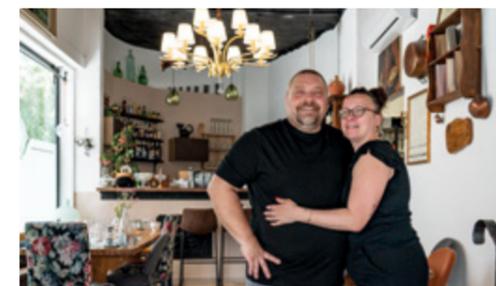
39 boulevard Général Leclerc
04 98 10 33 49 / 06 14 01 40 54
@ dietplus_draguignan
f Dietplus Draguignan

FILLES DU SUD ◇ Esthétique



23 rue de la République
@ fillesdusud83

RESTAURANT À L'ESSENTIEL



Benjamin et Dali
1 place du Marché
04 83 73 46 49
@ restaurant_a_essentiel_83
f restaurant à l'essentiel

UN AUTRE TEMPS ◇ Restaurant - Brocante - Salon de thé



22 rue de la République
06 58 14 64 39
f restaurant à l'essentiel

ATAKORA ◇ Jardinerie urbaine & fleuriste



19 place du Marché
06 88 91 95 91
@ lejardinatakora

Groupe de l'opposition municipale

“Mieux vivre dans ma ville”

BEL ÉTÉ À TOUTES ET TOUS

La saison estivale est là, et avec elle, une pause bienvenue dans le rythme soutenu de l'année et d'une fin de mandature. Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été, un moment pour souffler, se recentrer, se retrouver. Que vous partiez en vacances ou que vous profitiez de notre belle ville de Draguignan, nous ne pouvons que vous souhaiter de savourer pleinement cette nouvelle saison : le soleil, le chant des cigales, l'ombre des pins ou des oliviers, des moments de détente, des rires partagés.

L'occasion de se retrouver, autour d'un événement local, au parc Haussmann, sur une terrasse de café... De balader, de tchatcher, sur le marché, autour d'un verre, de déguster un bon aïoli, de vous rendre dans nos commerces de proximité... Des moments simples mélangeant convivialité et partage.

En ces temps parfois incertains, nous espérons que l'été vous offrira l'énergie douce et précieuse pour aborder la rentrée avec élan.

Fidèles à notre engagement.

Jean-Bernard Miglioli
Christine Villelongue
René Dies
Camille Diquelou
Jean-Daniel Santoni
christine.villelongue@ville-draguignan.fr

“Généralions Draguignan”

L'environnement, ce n'est pas uniquement ce qui touche à la nature et à la biodiversité, ou les normes qui les concernent, qui sont bien sûr indispensables à la vie en société, même si on peut en critiquer l'empilement et la complexité. Cela regroupe également tout ce qui nous entoure et influence notre bien-être, notre santé, notre qualité de vie, notamment ce qui permet à chacun de se sentir bien dans sa ville, ses avenues, son quartier et sa rue.

Les normes relatives à l'écologie - comprendre la science de la nature et non l'idéologie politique - proscrivent désormais un grand nombre de dés herbants chimiques en raison de leur impact sur notre santé et les milieux. Comme ailleurs, à Draguignan, le chimique a été abandonné... mais, jusqu'à présent, aucune alternative - comme les solutions naturelles ou le dés herbage manuel qui nécessite plus de personnel - n'a été mise en œuvre. Résultat : nos ronds-points et trottoirs sont envahis de mauvaises herbes, favorisant certes le retour d'une biodiversité urbaine, mais aussi la prolifération d'insectes nuisibles tels que les tiques, vecteurs de la maladie de Lyme. Au surplus, ces herbes détériorent les trottoirs et augmentent les risques de chutes, en particulier pour les personnes âgées, nonobstant le souci récurrent des déjections canines ou celui de la sécurité... Flâner en ville devient de moins en moins agréable, voire se transforme en parcours du combattant, et notre cadre de vie et l'image de notre ville s'en retrouvent affectés...

Or, on n'a jamais deux fois l'occasion de faire une bonne première impression. Et l'attractivité de votre cité pourrait en faire les frais.

Les nombreux ronds-points qui jalonnent notre agglomération sont peu esthétiques, pauvres en fleurs, sans âme, et si certains

thèmes attirent brièvement le regard, l'ensemble reste tristement monotone. Pourtant, il existe diverses possibilités d'améliorer l'esthétique de nos espaces publics en misant sur une végétalisation adaptée à notre climat et l'équipe en charge des espaces verts, dont la compétence et la créativité sont reconnues, saurait sans nul doute les transformer en vitrines végétales de la ville. “Draguignan, ville fleurie” est un slogan qui parle à tous, faut-il qu'il soit confirmé dès le premier regard !

Mais ce souci de l'environnement ne doit pas masquer les incohérences de la politique municipale, à commencer par le projet pharaonique du Pôle de Transition Environnementale, officiellement abandonné, mais dont le coût et l'absence d'alternative interpellent tous les Dracénois :

Pourquoi un projet unique à 135 millions d'euros, pour produire de l'eau chaude... dont on n'a besoin que six mois par an ? Que devient la propriété du Puits de l'Éouve, acquise pour 2,6 millions d'euros par l'Agglomération, bien au-dessus de l'estimation officielle ? Combien de millions de pénalités faudra-t-il verser pour l'arrêt du chantier ? Aujourd'hui, un nouveau projet “multi-filières” est évoqué, mais est-il le seul possible ? Pourquoi d'autres pistes n'ont-elles pas été explorées, bien plus tôt ?

Que d'énergie, de temps et d'argent public - nos impôts - perdus dans ces revirements !

Et pendant ce temps-là, une réalité subsiste : Draguignan n'a toujours pas de solution pérenne pour le traitement de ses déchets. Ce sera à la prochaine équipe municipale d'en assumer l'héritage !

Groupe Généralions Draguignan

Philippe Schreck
Député du Var
Conseiller municipal

“Draguignan Plus Loin Ensemble”

MANAGEMENT VELLÉITAIRE.

Avec l'approche de la prochaine campagne électorale, l'équipe municipale change de portage sur bien des projets : c'est notre GRUETTE communale qui perd le nord à force de virevolter.

On ne parle plus de l'abandon du PTE déjà largement commenté ; par contre on ne connaît pas encore le montant des pénalités de dédit sur ce projet pharaonique de plus de 13 millions : **MANAGEMENT VELLÉITAIRE**. Malheureusement cela ne sera pas neutre pour les comptes de la commune.

En ce qui concerne le projet “Sainte-Barbe”, également déjà évoqué précédemment, nous sommes passés d'une technopole d'entreprises, 150 logements et un pôle aquatique, à “une préservation de l'atout naturel” : **MANAGEMENT VELLÉITAIRE**. Cela demeure néanmoins un repositionnement positif. Par contre, on ne peut que déplorer l'abandon du projet aquatique. Effectivement, pour une commune de plus de 40 000 habitants, qui plus est dans une région réputée chaude, l'offre de possibilités de baignade est toujours très largement insuffisante malgré les promesses précédentes. On ne peut pas promouvoir efficacement la pratique du sport dans ces conditions de sous-équipements sportifs dans plusieurs disciplines populaires. Les arbitrages ont penché sur d'autres projets : **MANAGEMENT VELLÉITAIRE**.

Toutefois, nous ne sommes pas systématiquement contre ces revirements ; certains sont justifiés. Effectivement le contexte, les normes et les obligations peuvent évoluer, mais l'équipe municipale **doit** aux dracénois des explications sur ces agissements trop répétitifs et leurs coûts induits. Tout cela génère une grande dépense d'énergie pour CERTAINES personnes, ainsi que d'argent publique pour un résultat trop souvent nul.

Fin 2023, le maire de Draguignan autorise un permis de construire portant sur **160 logements** distri-

bués sur **10 immeubles** situé au 1010 avenue du Pont d'Aups. En février 2024, il fait adopter en conseil municipal l'instauration d'un périmètre de prise en considération dans le secteur de la garrigue. Cette décision, non rétroactive, a pour objectif notamment de maîtriser les densités de construction afin d'éviter une urbanisation disparate induite par des opportunités foncières (**TROP TARD**) : **MANAGEMENT VELLÉITAIRE**.

Tout cela peut s'apparenter à une tentative de captation de bulletins de vote. En effet, le moindre vote va compter avec seulement 5682 voix pour l'équipe descendante à l'occasion de la dernière élection municipale.

Quand on parcourt la liste des projets à court terme, tous à grande visibilité, on peut se dire **enfin**, mais **pourquoi seulement maintenant ?**

Pour les 500 ans de Notre Dame du Peuple, planification de la rénovation de l'Eglise sur deux ans (glissement sur le prochain mandat). Travaux déjà promis par l'équipe descendante à l'occasion de la dernière campagne des municipales. Maintenant, mieux vaut tard que jamais !

En vrac, rénovation et restructuration de la Maison de la Solidarité, création de pistes cyclables, déménagement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), rénovation énergétique de l'école Brossollette, réfection du mur du cimetière communal, façade école des Marronniers, toilettes publiques, reprises d'enrobés sur plusieurs axes...C'est une dernière ligne droite sous influence.

En cette période estivale, je vous souhaite à toutes et tous de pouvoir bénéficier de moments récupérateurs dans la douceur de notre belle région. Pour les personnes qui ont la chance de pouvoir partir en vacances, je vous souhaite de belles découvertes.

Frédéric Renaud
Draguignan Plus Loin ensemble

Groupe de la majorité municipale

“Draguignan au cœur”

Chères Dracénoises, chers Dracénois,

Installation de la 2^e IRM au centre hospitalier de la Dracénie ; rues piétonnes rénovées ; début du chantier de la nouvelle caserne des pompiers ; programmation de festivités estivales pour tous ; inauguration des Bornes d'appel d'urgence devant les lycées ; mise en service des panneaux photovoltaïques pour gagner en souveraineté grâce à l'autoconsommation des bâtiments communaux en énergie renouvelable ; travaux d'aménagement de la rivière et des bassins de rétention du réseau pluvial pour gagner en sécurité... telle est la liste des réalisations emblématiques de ce début d'été.

Elles témoignent des avancées réalisées sans augmenter la pression fiscale communale dans un contexte particulièrement complexe (Covid, accélération du dérèglement climatique, report de l'approbation de la loi de finance 2025 par l'Assemblée nationale). Et des avancées, il y en a aussi dans des domaines beaucoup moins visibles mais tout aussi importants comme les infrastructures sportives, le rayonnement touristique, l'attractivité commerciale, l'aménagement des écoles, les travaux de voirie ou la disponibilité en eau potable...

Bref, assurer la responsabilité Soyons concrets, dans le domaine de l'eau par exemple, la ville avait anticipé depuis 2014 en investissant dans l'usine de traitement des eaux brutes du Canal de Provence, la remise en service de la source des Frayères et la création de bassins de stockage supplémentaires pour desservir les habitants de Draguignan via un réseau d'eau potable long de 252 kilomètres de canalisations en bon état pour minimiser les fuites. C'est un service en excellent état qui a été transféré à DPVa en 2020 et les Dracénoises et les Dracénois n'ont jamais eu à subir le coût de l'inaction même durant la rude sécheresse des années 2022 / 2023.

Côté production d'eau, des travaux d'amélioration ont eu lieu pour augmenter la capacité de l'usine du Pous de l'Éouve. Mieux, en période estivale, soit au moment où la consommation est la plus importante sur la commune mais que la disponibilité en eau brute est la plus faible dans le milieu naturel, nous avons su nous adapter en réduisant les consommations municipales d'eau sachant que les arrosages de végétaux représentaient + de 50% des volumes municipaux consommés au 2nd semestre des années antérieures. Mais l'usage de plantes adaptées à notre climat méditerranéen a permis de maintenir en ville un cadre végétal conforme à son environnement tout en préservant la ressource en eau potable.

En ce début de mois de juin 2025, les nappes d'eau souterraines sont reconstituées mais le changement climatique trouve son illustration dans l'intensité des pluies et les chaleurs extrêmes qui augmentent les risques d'inondation ou de feu de forêt dans une végétation abondante. Des sujets sur lesquels nous sommes particulièrement mobilisés.

Bref, assurer la responsabilité d'une commune est un combat quotidien qui demande endurance et persévérance. Modérée et prévoyante, la majorité municipale est fidèle à la méthode qui la guide pour porter les vertus d'une démocratie tempérée qui prend le temps de construire l'acceptation aux changements. Engagés sur l'austère chemin du devoir, nous tenons le cap sans céder au chant des sirènes.

Bon été à toutes et à tous.

Le groupe “Draguignan au cœur”

VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS

- > **Rendez-vous avec le Maire**
Vous souhaitez rencontrer le Maire ?
Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**
- > **Boîte aux lettres**
Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?
Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-draguignan.fr**
- > **Internet**
Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur **www.ville-draguignan.fr**
- > **Permanences des adjoints au Maire**
Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h. Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

DU 30 JUIN AU 19 SEPTEMBRE 2025

DATES	PHARMACIES	ADRESSES	N° Tél.
Du 27/06 au 4/07	Pharmacie DU DRAGON	Résidence Notre-Dame du Peuple Bd Mège Mourières	04 94 67 15 70
Du 4 au 11/07	Pharmacie PEYROT	Centre-Commercial Les Collettes	04 94 68 68 97
Du 11 au 18/07	Pharmacie DES HELLÈNES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19
Du 18 au 25/07	Pharmacie CARNOT	31 boulevard Carnot	04 94 67 22 25
Du 25/07 au 1/08	Pharmacie CLEMENCEAU	30 boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90
Du 1 au 8/08	Pharmacie PRINCIPALE	868 avenue Pierre Brossolette	04 94 68 00 56
Du 8 au 15/08	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre Commercial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 15 au 22/08	Pharmacie REYBAUD	3, rue Pierre Clément	04 94 68 25 59
Du 22 au 29/08	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 boulevard Foch	04 94 50 42 70
Du 29/08 au 05/09	Pharmacie SAINT-JAUME	Résidence Martels - Chemin St-Jaume	04 94 68 13 51
Du 5 au 12/09	Pharmacie DU DRAGON	Résidence Notre-Dame du Peuple Bd Mège Mourières	04 94 67 15 70
Du 12 au 19/09	Pharmacie PEYROT	Centre-Commercial Les Collettes	04 94 68 68 97

PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMLIH

L'Activité médicale libérale hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences. Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville.
Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés.
Tél. accueil urgences : **04 94 60 50 62**

ALERTE MÉTÉO FRANCE

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au **05 67 22 95 00**
Informations accessibles également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

CONTACT MAGAZINE

Mairie de Draguignan
Direction de la Communication
Rue Georges Cisson - 83300 Draguignan
Tél. : 04 94 60 31 66
www.ville-draguignan.fr
Magazine d'information municipale
de la Ville de Draguignan
Édition N°76 - Juillet - Août 2025

Directeur de la publication :
Richard Strambio, maire de Draguignan
Rédacteur en chef : Maud Jecker
Rédaction : Jeremy Véloso
Agenda : Bettina Fradcourt
Photos : Marta Szczesniak, Florian Troin (drone)
Conception graphique : Philippe Bérenger
Impression : Creamania - 83440 Callian
Distribution : Mediapost
Tirage : 22 000 exemplaires
Dépôt légal à parution

ALLO MA VILLE

HÔTEL DE VILLE

- Accueil
04 94 60 31 31
- Affaires scolaires
04 94 60 20 36
- Animation
04 94 60 31 59
- Bâtiments communaux
04 94 60 20 70
- Cabinet du maire
04 94 60 31 29 / 39
- Contrat local de santé
04 94 60 20 30 / 31 77
- Communication
04 94 60 31 66
- Documentation archives
04 94 60 20 07
- Domaine public
04 94 60 20 88
- Enfance, jeunesse et sports
04 94 60 31 77
- Environnement
04 94 60 20 83
- État civil
04 94 60 31 04
- Espace associations
04 94 60 20 21/31 77
- Guichet familles
04 94 60 20 24
- Nettoyement
04 94 60 20 87
- Petite enfance
04 94 60 20 44
- Pôle activités adaptées
04 94 60 20 25 / 31 77
- Ressources humaines
04 94 60 31 31
- Secrétariat des élus
04 94 60 31 51
- Urbanisme
04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53
- Voirie et réseaux divers
04 94 60 20 63

CULTURE

- Chapelle de l'Observance
04 94 84 54 31
- HDE du Var
04 83 95 34 08
- Maison du bourreau
04 94 84 54 31
- Musée de l'Artillerie
04 83 08 13 86
- Musée des Beaux-Arts
04 88 10 26 85
- Musée des ATP
04 94 47 05 72
- Office intercommunal de tourisme
04 98 105 105
- ORGANUGAMMUSEUM
04 94 84 54 31
- Pôle culturel Chabran
04 83 08 30 40
- Théâtres en Dracénie
04 94 50 59 59

INFORMATIONS JEUNESSE

- Info Jeunes
04 94 68 27 00
- Maison de l'étudiant
04 94 76 19 05

TRANSPORTS

- Transports en Dracénie
04 94 50 94 05
- Centrale Taxis Dracénie
04 94 68 68 68

SÉCURITÉ-URGENCES

- Commissariat Police 17
ou 04 94 39 44 00
- Police municipale
04 94 68 88 52
(demandes d'interventions)
04 94 60 61 64
(services administratifs)
- Pompiers 18
SAMU 15
- Dépannage électricité :
ErDF 09 726 750 83
- Dépannage gaz :
GrDF 0800 473 333
- Véolia eau 0 969 329 328

CCAS (Centre communal d'action sociale)

- Du lundi au vendredi,
de 8h à 17h.
04 94 50 42 20

POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ

- 267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Renseignements et RDV
au 04 98 10 29 20

DÉFENSEUR DES DROITS

- M. Richard Godet, délégué du Var,
267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Le mercredi toute la journée
Tél. : 04 83 95 33 00
richard.godet@defenseurdesdroits.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

- Les conciliateurs de justice vous reçoivent :
- au Centre Joseph Collomp
Place René Cassin
- au 267, av. de Verdun - Centre
administratif Chabran
- au Palais de justice
- au Commissariat de la Police
nationale
Tél. : 04 94 60 31 31
ou 04 98 10 29 20

CIP HAUT CENTRE VAR

- Centre d'information sur la
prévention des difficultés des
entreprises - Consultations
gratuites le 3^e jeudi de chaque
mois. Chambre de commerce et
d'industrie 247 rue Jean Aicard
RDV par tél. : 04 94 22 63 44

ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)

- CCAS
Centre communal d'action sociale
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
04 94 50 42 20

ORDRE DES AVOCATS

- Victimes de violences conjugales
ou intrafamiliales
04 94 603 272
- Victimes d'une infraction pénale
04 94 603 270



**JOURNÉE
DES ASSO**

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE
PARC HAUSSMANN
9h > 17h - DRAGUIGNAN**



Ville de Draguignan

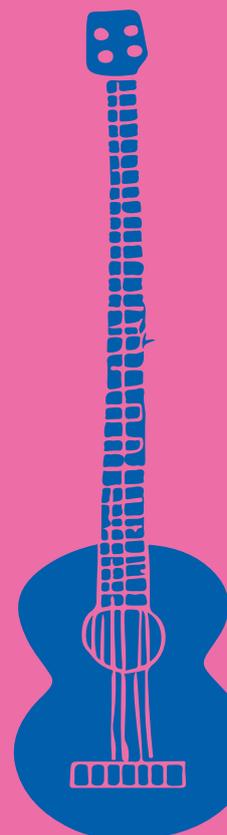
Document réalisé par un imprimeur respectueux de l'environnement sur papier écologique (recyclé ou issu de forêts gérées durablement) avec des encres végétales.

À l'attention des personnes non voyantes et malvoyantes, le magazine est édité en CD audio par l'Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Draguignan - Tél. 04 94 47 01 96 - Il est également disponible en version PDF accessible sur le site www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine.

 ville.draguignan
  @VilleDraguignan

UN ÉTÉ

à DRAGUI



**Apéros
Concerts**

**Marchés
nocturnes**

Fête du 16 août

Expositions

Un été au ciné

Animations

**Pique-niques
en musique**

**Fêtes
de quartiers**

Concerts

Fête Nationale



Ville de Draguignan